

Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes

Contexte

-

Objectifs

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues.
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...).
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques.
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés.
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH).
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe.

Public

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH.

Exercice

2023

Nature

AFR

Organisé par

Formavenir Performances